

Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Révision : 25 mai 2023

1. Identification

- **Identificateur du produit**
- **Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL**
- **Code de produit :** Aucun autre identifiant
- **Utilisation recommandée et restriction d'utilisation**
- **Usage recommandé :** Carburant
- **Restrictions d'utilisation :** Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Détails sur le fournisseur de la fiches de données de sécurité**
- **Fabricant/fournisseur :**
Sterno, LLC
6900 N Dallas Pkwy #870
Plano, TX 75024, États-Unis
Téléphone : (951) 682-9600
- **Numéro de téléphone d'urgence :**
ChemTel Inc.
1-800-255-3924 (Amérique du Nord)
+1 (813) 248-0585 (International)

2. Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange inflammable,**
H226 – Liquide et vapeur inflammables.
- Toxicité aiguë 3, H301 – Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë 3, H311 – Toxique par contact avec la peau.
Toxicité aiguë 3, H331 – Toxique en cas d'inhalation.
STOT SE 1 H370 – Peut endommager le système nerveux central et le nerf optique.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classé et étiqueté conformément au système général harmonisé (SGH).

· **Pictogrammes de danger :**



SGH02, SGH06, SGH08

· **Mots indicateurs :** Danger

· **Mentions de danger :**

H226 Liquide et vapeur inflammables.
H301+H311+H331 Toxique en cas d'ingestion, de contact avec la peau ou d'inhalation.
H370 Peut endommager le système nerveux central et le nerf optique.

· **Conseils de prudence :**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -
Interdiction de fumer.
P232 Protéger de l'humidité
P240 Mettre à la terre ou effectuer une mise au potentiel du conteneur et du matériel de réception.
P241 Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants.
P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

(Suite à la page 2)

Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 1)




P271	Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P301+P310	En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P302+P352	En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la mettre dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un centre antipoison ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.
P361+P364	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie : Utiliser pour l'extinction : CO ₂ , poudre ou eau pulvérisée.
P403+ P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le contenant bien fermé.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le contenant conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers qui ont été identifiés et qui n'ont pas été classés par ailleurs.

3. Composition/Informations sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique : mélanges**

· **Composants :**

67-56-1	Méthanol	 Liquide inflammable de catégorie cat. 3, H226  Toxicité aiguë 3, H301; toxicité aiguë 3, H311; toxicité aiguë 3, H331  STOT SE 1, H370 Irritation des yeux 2B, H320	50 à 100 %
---------	----------	--	------------

· **Renseignements supplémentaires :**

Pour la formulation des énoncés de danger indiqués, reportez-vous à la section 16.

Pour le(s) ingrédient(s) indiqué(s), l'identité ou le(s) pourcentage(s) exact(s) ne sont pas révélés pour des raisons de secret commercial.

4. Premiers soins

· **Description des premiers soins**

· **Renseignements généraux :**

Retirer immédiatement tout vêtement souillé par le produit.

Ne retirer l'appareil respiratoire qu'après avoir complètement retiré les vêtements contaminés.

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

· **En cas d'inhalation :**

Fournir de l'air frais ou de l'oxygène. Appeler un médecin.

Administrer un traitement à l'oxygène si la victime a des difficultés à respirer.

En cas d'inconscience, placer la personne de manière stable en position latérale pour le transport.

· **En cas de contact avec la peau :**

Rincer immédiatement avec de l'eau.

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

· **En cas de contact avec les yeux :**

Retirer les lentilles de contact en cas d'usage.

Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un médecin.

· **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir; appeler immédiatement pour obtenir une aide médicale.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés :**

(Suite à la page 3)



Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 2)

Maux de tête
Soif
Vertiges
Nausées
Acidose
Cécité
Désorientation
Perte de conscience

· **Danger :**

Danger de collapsus circulatoire.
Danger de convulsions.
Danger d'insuffisance respiratoire.
Toxique en cas d'ingestion, de contact avec la peau ou d'inhalation.

· **Indication de consultation médicale immédiate et de traitement spécial requis si nécessaire :**

En cas d'ingestion, irrigation gastrique avec ajout de carbone activé.
Surveiller la circulation, traitement de l'état de choc éventuel.
Si nécessaire, traitement respiratoire à l'oxygène.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

· **Agents extincteurs**

· **Agents extincteurs appropriés :**

CO₂, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattre les gros feux avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

· **Agents extincteurs inappropriés pour des raisons de sécurité :** Aucune.

· **Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange :**

Aucuns renseignements pertinents disponibles.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipements de protection :**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Porter une tenue de protection complète.

· **Renseignements supplémentaires :**

Éliminer toute source d'inflammation si cela est possible de manière sécuritaire.
Refroidir les récipients menacés avec de l'eau pulvérisée.
Utiliser de grandes quantités de mousse, car elle est partiellement détruite par le produit.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· **Précautions, équipements de protection individuelle et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation
suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'inflammation.

Porter un équipement de protection. Tenir les personnes non protégées à l'écart

· **Précautions relatives à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser le produit atteindre le système d'égout ou tout cours d'eau.

Prévenir les autorités compétentes en cas d'infiltration dans un cours d'eau ou dans les égouts.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement.

Nettoyer soigneusement la zone concernée. Les produits de nettoyage appropriés sont :
eau chaude

· **Référence à d'autres sections**

(Suite à la page 4)



Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 3)

Se reporter à la section 7 pour obtenir des renseignements sur la manipulation sécuritaire.
Se reporter à la section 8 pour obtenir des renseignements sur les équipements de protection individuelle.
Se reporter à la section 13 pour obtenir des renseignements sur l'élimination.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Conserver au frais et au sec dans des récipients bien fermés.
Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré.
Ouvrir et manipuler le récipient avec précaution.
- **Renseignements sur la protection contre les explosions et les incendies :**
Tenir à l'écart des sources d'ignition – Ne pas fumer.
Protéger contre les charges électrostatiques.
Maintenir un appareil de protection respiratoire disponible.
- **Conditions d'un stockage sécuritaire, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et récipients de stockage :**
Conserver au frais et au sec dans des récipients bien fermés.
- **Renseignements sur le stockage dans une installation de stockage commune :**
Conserver à l'écart de tout agent oxydant.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
- **Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)**
Aucuns renseignements pertinents disponibles.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants avec des valeurs limites qui nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :

67-56-1 Méthanol

PEL (États-Unis)	Valeur à long terme : 260 mg/m ³ , 200 ppm
REL (États-Unis)	Valeur à court terme : 325 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme : 260 mg/m ³ , 200 ppm Peau
TLV (États-Unis)	Valeur à court terme : 328 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme : 262 mg/m ³ , 200 ppm Peau, BEI
LE (Canada)	Valeur à court terme : 250 ppm Valeur à long terme : 200 ppm Peau
VE (Canada)	Valeur à court terme : 325 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme : 260 mg/m ³ , 200 ppm
LMPE (Mexique)	Peau Valeur à court terme : 250 ppm Valeur à long terme : 200 ppm PIEL, IBE

· Ingrédients ayant des valeurs limites biologiques :

(Suite à la page 4)

Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015 et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 4)

67-56-1 Méthanol

BEI (États-Unis)	15 mg/L Moyen : urine Moment : fin de la période de travail Paramètre : Méthanol (contexte, non spécifique)
------------------	--

- **Contrôle de l'exposition**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des breuvages et des aliments pour animaux.
Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Ranger les vêtements de protection séparément.
Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/fumées/aérosols.
- **Contrôles techniques :** Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Appareil respiratoire :**
Non requis dans des conditions normales d'utilisation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.
Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en présence de concentrations élevées.
En cas de déversement important, un appareil de protection respiratoire peut être recommandé.

- **Protection des mains :**



Gants de protection

Porter des gants de protection pour manipuler le contenu de piles endommagées ou qui fuient.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit, à la substance ou à la préparation.

- **Protection des yeux :**



Lunettes de sécurité

- **Protection du corps :** Vêtements de travail de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

- **Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base**

- **Apparence :**

· **Formulaire :** Substance visqueuse liquide

· **Couleur :** Bleu

- **Odeur :** Similaire à l'alcool

- **Seuil d'odeur :** Non déterminé.

- **Valeur du pH à 20 °C (68 °F) :** 7

- **Point/plage de fusion :** Non déterminées.

- **Point/plage d'ébullition :** 78 °C (172,4 °F)

- **Point d'éclair :** 27 °C (80,6 °F)

- **Inflammabilité (liquide, gazeux) :** Inflammable.

(Suite à la page 5)



Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 5)

· Température d'auto-inflammation :	455 °C (851 °F)
· Température de décomposition :	Non déterminées.
· Risque d'explosion :	Le produit n'est pas explosif. Toutefois, la formation de mélanges d'air et de vapeur explosifs est possible.
· Limites d'explosivité	
Inférieure :	5,5 % vol
Supérieure :	44,0 % vol
· Propriétés oxydantes :	Non déterminées.
· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F) :	128 hPa (96 mm Hg)
· Densité :	
Densité relative :	0,85
Densité de vapeur :	Sans objet.
Taux d'évaporation :	Sans objet.
· Solubilité dans l'eau / miscibilité avec l'eau	
Eau :	Soluble.
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminées.
· Viscosité	
Dynamique :	Sans objet.
Cinématique :	Sans objet.
· Autres renseignements	Aucuns renseignements pertinents disponibles.

10. Stabilité et réactivité

- **Réactivité :** Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Stabilité chimique :**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Solide inflammable.
Réagit avec les agents oxydants forts.
- **Conditions à éviter**
Tenir à l'écart des sources d'ignition – Ne pas fumer.
Conserver à l'écart de tout agent oxydant.
Chaleur excessive.
- **Substances incompatibles**
Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Produits de décomposition dangereux**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11. Données toxicologiques

- **Renseignements sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Toxique en cas d'ingestion, de contact avec la peau ou d'inhalation.
- **Valeurs DL/CL50 pertinentes pour la classification :** Aucune.

(Suite à la page 7)



Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 6)

- **Effet irritant primaire :**
- **Sur la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Dans les yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) :

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· NTP (National Toxicology Program) :

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration) :

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· Voie(s) d'exposition probable(s) :

Contact avec les yeux.

Contact avec la peau.

- **Mutagénicité pour les cellules germinales :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité reproductive :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **STOT - Exposition unique :** Peut endommager le système nerveux central et le nerf optique.
- **STOT - Exposition répétée :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger lié à l'aspiration :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Renseignements relatifs à l'environnement

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique** Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Persistance et dégradabilité** Biodégradable.
- **Autres renseignements :** Le produit est biodégradable.
- **Potentiel de bioaccumulation :** Ne s'accumule pas dans les organismes
- **Mobilité dans le sol :** Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Renseignements supplémentaires relatifs à l'environnement**
- **Notes générales :** Éviter tout rejet dans l'environnement.
- **Autres effets indésirables** Aucunes données pertinentes disponibles

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
L'utilisateur de cette substance est responsable de l'élimination des matériaux non utilisés, des résidus et des récipients en conformité avec toutes les lois et tous les règlements locaux, provinciaux et fédéraux pertinents concernant traitement, l'entreposage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation :** L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements officiels.

14. Renseignements relatifs au transport

(Suite à la page 8)

Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 7)

· **Numéro UN**

· DOT, ADR, IMDG, IATA

UN1986

· **Désignation officielle UN pour le transport**



Quantité limitée pour les colis de moins de 30 kg (66 lb) et les emballages intérieurs de moins de 1 L (0,3 gal).

· DOT, ADR, IMDG, ALCOOLS IATA ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (MÉTHANOL)

· **Classe(s) de danger de transport de marchandises**

· DOT



· **Classe**

3 - Liquides inflammables

· **Étiquette**

3+6.1

· ADR



· **Classe**

3 (FT1)

· **Étiquette**

3+6.1

· IMDG, IATA



· **Classe**

3 (FT1)

· **Étiquette**

3+6.1

· **Groupe d'emballage**

· DOT, ADR, IMDG, IATA

III

· **Dangers vis-à-vis de l'environnement**

· Polluant marin :

Non

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Avertissement : liquides inflammables, substances autoréactives et explosifs désensibilisés liquides

· **Code de danger (Kemler) :**

33

· **Numéro EMS :**

F-E,S-D

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention**

MARPOL73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

· **Renseignements supplémentaires concernant le transport :**

· DOT

(Suite à la page 9)

Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 8)



Quantité limitée pour les colis de moins de 30 kg brut et les emballages intérieurs de moins de 1 kg chacun.

· **ADR**



Quantité limitée pour les colis de moins de 30 kg brut et les emballages intérieurs de moins de 1 kg chacun.

· **IMDG**



Quantité limitée pour les colis de moins de 30 kg brut et les emballages intérieurs de moins de 1 kg chacun.

· **IATA**



Quantité limitée pour les colis de moins de 30 kg brut et les emballages intérieurs de moins de 0,5 kg chacun / 1 kg net.

15. Renseignements réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement**
- États-Unis
- SARA

· **Section 302 (substances extrêmement dangereuses) :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· **Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :**

67-56-1 | Méthanol

· **Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)**

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

· **Proposition 65 (Californie)**

· **Produits chimiques connus comme étant une cause de cancer :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· **Produits chimiques connus pour causer des malformations chez les femmes :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· **Produits chimiques connus pour causer des malformations chez les hommes :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :**

(Suite à la page 10)



Fiche de données de sécurité

selon la norme OSHA HCS (29 CFR 1910,1200), les règlements du SIMDUT 2015
et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) Révision : 25 mai 2023

Nom commercial : METHANOL GEL, HANDY FUEL

(Suite de la page 9)

67-56-1 | Méthanol

· **EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis) :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

· **Liste intérieure canadienne des substances (LIS) :**

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.

16 . Autres renseignements

Ces renseignements sont basés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour des caractéristiques particulières du produit et ne doit pas établir une relation contractuelle juridiquement valable.

· **Abréviations et acronymes :**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT : Département américain des transports

IATA : Association internationale du transport aérien

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

CL50 : concentration létale, 50 %

DL50 : dose létale, 50 %

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail des États-Unis

Liquide inflammable de catégorie 2 : Liquides inflammables – Catégorie 2

Liquide inflammable de catégorie 1 : Matières solides inflammables – Catégorie 1

Toxicité aiguë de catégorie 3 : Toxicité aiguë – Catégorie 3

Irritation des yeux 2B : Irritation et lésions oculaires sévères – Catégorie 2B

STOT SE 1 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1

· **Sources**

Site Web, Agence européenne des produits chimiques (echa.europa.eu/fr/home)

Site Web, Services d'enregistrement des substances de l'EPA (ofmpub.epa.gov/sorinternet/registry/substreg/home/overview/home.do)

Site Web, Numéro d'enregistrement CAS, American Chemical Society (www.cas.org)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., éd., ISBN : 978-0-07-176923-5.

Fiches de données de sécurité, divers fabricants